

**A l'attention des pharmaciens hospitaliers**

**Objet : Mise en place du contingentement de la spécialité NOXAFIL® 300mg solution à diluer pour perfusion**

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Nous tenons à vous informer de la mise en place du contingentement strict **à compter du 28 juin 2021** de la spécialité ci-dessous :

**NOXAFIL® 300mg solution à diluer pour perfusion (Posaconazole)**  
**Code produit : 1030242**  
**CIP : 3400955000969**

Les unités disponibles de NOXAFIL® IV sont réservées :

- En cas d'initiation de traitement : aux patients ayant une souche résistante documentée aux autres antifongiques IV, ou présentant une contre-indication ou une intolérance aux autres antifongiques IV, et pour lesquelles la voie orale ne peut être envisagée,
- En cas de renouvellement de traitement : aux patients ayant déjà initié un traitement par NOXAFIL IV ayant une souche résistante documentée aux autres antifongiques IV et pour lesquelles la voie orale ne peut être envisagée.

Pour effectuer une demande de déblocage de médicament contingenté, veuillez renseigner le formulaire électronique disponible en ligne sur notre site : <https://www.msdconnect.fr/>

Nous vous informons également que vous pouvez retrouver toute l'information sur la disponibilité de nos médicaments en ligne sur notre site <http://www.infomed.msd-france.fr> , rubrique Disponibilité de nos médicaments et vaccins. Notre service d'information Médicale se tient aussi à votre disposition pour toute demande d'information au **01 80 46 40 40**.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Confrère, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Puteaux, le 28 juin 2021

**Yannick JEGOU**  
**Pharmacien Responsable**